

CONSTATS

Penser et appliquer une autre consommation, celle du partage de biens, de services, de savoirs

De nombreux éléments de la vie courante, matériels et immatériels peuvent faire l'objet de logique de partage dans un espace qui échappe aux logiques de la propriété. Ces ressources partagées sont organisées et régulées par des communautés d'acteurs de plus ou moins grande taille. Quelques exemples déjà bien installés : les jardins partagés en zone urbaine, les pédibus scolaires, les semences libres, les échanges de savoir... Les réseaux numériques facilitent la création et le partage de nouveaux savoirs et biens.

L'économie collaborative ou la consommation «Share» ou encore **économie de fonctionnalité** est à la croisée de l'innovation sociale et de la culture numérique : en pleine explosion, la véritable « économie de partage », portée par des travailleurs associés, qu'ils soient programmeurs de logiciels libres ou producteurs d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), nous force à repenser nos manières de vivre et de travailler.

La participation des consommateurs est essentielle pour répondre aux enjeux de la transition, l'acte de consommer est au « carrefour » des trois composantes économique, sociale et environnementale.

La transition, liée à la consommation et à la préservation du cadre de vie :

- ☛ implique la participation et la solidarité dans la durée des consommateurs de plus en plus conscients de leur rôle
- ☛ est un projet mobilisateur qui regroupe les individus autour d'idées concrètes et valorisantes.
- ☛ est avant tout un choix de société qui fait appel à des valeurs et des principes trop longtemps délaissés, alors que la croissance semblait illimitée.

Les consommateurs souhaitent être informés de façon objective, afin de pouvoir choisir en toute connaissance et être en mesure de déjouer les pièges de la consommation (publicité, vente forcée, etc.). A partir d'une approche globale des questions de consommation, d'habitat et d'environnement, l'enjeu pour les consommateurs, impliqués individuellement et collectivement, est **d'expérimenter et de développer des actions valorisant la vie quotidienne.**

PROPOSITIONS
CONCRETES

Les associations de consommateurs attendent de la nouvelle Région qu'elle soit présente au plus près des citoyens. En effet, elle sera dotée des compétences définies par la loi NOTRe* et devra élaborer le SRADDET*, fixant les orientations notamment en matière de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de prévention et de gestion des déchets.

Pour une mise en œuvre concrète de la transition à travers la consommation :

- ☛ **Exercer une solidarité envers les plus démunis**, touchés par la vulnérabilité énergétique et la crise alimentaire, localement mais aussi bien au-delà de nos frontières.
- ☛ Poursuivre les actions pour **la maîtrise des consommations** (eau, énergie, alimentation...) et la **réduction des déchets**
- ☛ **Soutenir et développer l'approvisionnement en « circuits courts »** en particulier dans les structures dont la Région a la charge :
 - **Favoriser le contact direct producteurs-consommateurs** pour une perception qualitative des aliments
 - **Structurer les filières locales** en favorisant la recherche de prix équitables et de marchandises de qualité,
- ☛ **Elaborer des menus avec une adaptation du volume** pour une réduction des gaspillages
- ☛ **Accompagner et encourager les consommations partagées** en utilisant les technologies numériques
- ☛ **Veiller aux aménagements permettant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap**
- ☛ **Mettre en œuvre une éducation à la consommation durable**
- ☛ **Permettre aux consommateurs de s'approprier les enjeux de la transition**, à travers des efforts mesurables au quotidien : la Région devra participer à la définition d'indicateurs de suivi.
- ☛ **Accentuer la participation de tous les citoyens – consommateurs** : c'est une méthode pour plus de démocratie et un moyen pour plus d'efficacité économique, sociale et environnementale.

*Voir glossaire

REALISATIONS

☛ **Les associations de consommateurs** proposent conseils et aides juridiques, traitent des litiges, interviennent auprès des institutions et associations locales (mairie, clubs, établissements scolaires...) et participent aux institutions administratives

☛ **L'agenda 22** de la Région Poitou-Charentes est une mise en œuvre concrète d'aménagements permettant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, notamment au sein des infrastructures régionales

☛ **Les regroupements de producteurs**, les ouvertures de magasins de produits fermiers et de vente directe se multiplient, tels : « Saveurs fermières » et « La petite ferme » en Haute-Vienne.

☛ **Le Groupe chanvrier en circuits court du Pays mellois** : ce réseau associatif participe au rapprochement des paysans producteurs et artisans locaux pour l'utilisation de chanvre en éco-construction. Structuré à l'échelle nationale, tous travaillent à l'assurabilité des matériaux chanvres, notamment grâce à un système de garantie participative.

☛ **Le réseau francophone autour des biens communs : « Villes en Biens Communs »** est un bouquet d'initiatives porté par des collectifs citoyens : atelier de formation, parcours de découverte des communs dans une ville, débat, cartopartie, expérimentation... ou simple moment de convivialité pour échanger, les thématiques liées au partage sont de plus en plus diversifiées.

Zoom sur ...

March'équitable, groupe de producteurs et de consom'acteurs développe des circuits courts de commercialisation des produits paysans et artisanaux du territoire. Appuyé par le CIVAM* du Montmorillonnais, March'équitable souhaite et agit pour :

- Offrir une alimentation de qualité à la population locale : consommateurs et enfants des écoles
- Favoriser des pratiques durables au sein des fermes du territoire
- Développer les savoir-faire locaux
- Impliquer les acteurs du territoire pour le maintien d'une économie agricole.

POUR ALLER PLUS LOIN

☛ ADEME* :

Les achats responsables des acteurs publics :

<http://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/gerer-equipements-services/achats-commande-publique/ressources>

☛ Association de consommateurs et citoyens :

UFC* : <http://www.quechoisir.org/>

CLCV* : <http://www.clcv.org/>

Economie collaborative : <http://www.ouishare.net/fr/>

☛ Développer les circuits courts et introduire des produits biologiques en restauration collective :

InPACT* Poitou-Charentes :

<http://inpactpc.org/circuits-courts.html>

Agrobio* Poitou-Charentes :

<http://www.penser-bio.fr/-Comment-introduire-des-produits-bio-dans-mes-repas>

☛ Evènement et publication :

Le temps des communs : <http://tempsdescommuns.org/>

Actions 2013 « Villes en Biens Communs » : <http://villes.bienscommuns.org/tous-les-evenements>

« Comment tout peut s'effondrer » Pablo Servigne et Raphaël Stevens - Anthropocène – SEUIL (2015)